

## **Commune de Veyrier**

### **CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 2 juin 2025 à 18h30**

Salle du Conseil municipal

Sont présents : M. J.-E. GAUTROT, Président

Mmes M. BARRAS CAVE, A. BATARDON-CHAVAZ,  
S. BERNHEIM-von ROTH, M. CHERBULIEZ, N. EGLOFF,  
M. GAUTROT, V. KUSTER, K. LEGER-WALRAVENS et  
C. SEVERIN-FORFAIT, Conseillères municipales

MM. F. BARRO, A. BERNEY, W. FERGUSON, B. HIRSCHHEL,  
C. HUTZLI, J. JOUSSON, S. KAPANCI, Y. MESOT, Y. MONNAT,  
M. MÜLLER, A. PAUTEX, F. SCHOCH, R. SCHWOK, P. SUDRE,  
F. TABOADA, N. VERNAZ et C. ZURN, Conseillers municipaux

Suppléants : Mmes G. BISSON, M.-L. DESARDOUIN et A. RICO-MARTIN  
MM. L. BUCHS, C. BUCHWALDER, S. DE WECK et  
C. ZUFFEREY

Y assistent : M. C. ROBERT, Maire  
Mme A. TAGLIABUE, Conseillère administrative  
M. J.-M. MARTIN, Conseiller administratif  
Mme P. LIPAWSKY, Secrétaire générale  
M. C. DOMENIGONI, Sergent-major chef du service de Police  
municipale  
Mme S. CHAPOU, Procès-verbaliste

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les élections du Conseil municipal du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 26 mars 2025.
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux et de leurs suppléants entre les mains de la doyenne ou du doyen d'âge.
3. Election du bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2025 à mai 2026.
4. Désignation des membres des différentes commissions.

La séance est ouverte par M. Bernhard HIRSCHHEL, conformément au règlement sur la présidence du doyen d'âge.

**M. HIRSCHHEL** invite M. FERGUSON à rejoindre la tribune afin d'assurer la fonction de secrétaire en sa qualité de benjamin.

**1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les élections du Conseil municipal du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 26 mars 2025**

**M. HIRSCHHEL** donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 validant les élections des Conseillers municipaux du 23 mars 2025, ainsi que de l'ordre du jour.

**M. HIRSCHHEL** s'exprime ainsi : «Chères et chers futurs membres du Conseil municipal, qu'attend-on du discours d'un doyen d'âge ? D'habitude, c'est quelqu'un que l'on connaît depuis longtemps, qui fait partie des meubles, pour ainsi dire, et dont on peut être sûr qu'il ne dira rien de controversé, car il est un peu gaga et répète les mêmes vieilles histoires depuis plus de 15 ans. Suis-je qualifié sur tous ces points, étant donné que je suis un nouveau Conseiller municipal, peu connu au bataillon et enclin à tenir des propos inhabituels, pour ne pas dire provocateurs ? Par exemple, qu'est-ce qui nous attendra pendant la prochaine législature ? Je parle, ici, comme futur membre de la commission Energie et environnement. Après le vote cantonal du 18 mai, une chose est sûre, on parlera beaucoup d'énergie solaire et de photovoltaïque. C'est bien, le photovoltaïque, nous sommes tous d'accord, mais il y a deux petits problèmes. C'est comme les impôts : trop d'impôts tue l'impôt et trop de photovoltaïque tue le photovoltaïque. En voici la preuve : que vaut le courant issu du toit de votre maison, aujourd'hui ? Je ne parle pas du prix administratif et artificiel de 13 centimes par kWh que vous paient les Services industriels de Genève. Pour connaître la vraie valeur de votre courant, vous devez consulter les prix de la bourse d'électricité européenne. Là, vous perdrez toutes vos illusions. Hier, par exemple, votre précieux courant ne valait presque rien du tout ; le prix était même négatif entre 9h00 et 17h00, ce qui signifie qu'il fallait payer pour s'en débarrasser. La raison de cette situation absurde est que le photovoltaïque produit beaucoup en été, vers midi, tandis qu'on utilise surtout l'électricité en hiver, le soir. Pour que le courant solaire soit utile, il faut pouvoir le consommer quand on en a besoin et pas seulement quand il est produit. En conséquence, photovoltaïque oui, mais il doit obligatoirement être couplé au stockage par batterie, pour déplacer la consommation de la mi-journée vers le soir. Le deuxième problème du photovoltaïque est écologique. Les panneaux contiennent des substances nocives, dont environ 1 kg de cuivre par mètre carré. Or, parmi toutes les mines, celles qui produisent le cuivre sont les plus nocives. Dans les déblais, c'est surtout l'arsenic qui est dangereux, causant des cancers du poumon et de la vessie. Comparons, d'un côté, une centrale nucléaire qui produit 8 TWh d'électricité par an, et de l'autre côté, les 47 km<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques pour produire également 8 TWh par an, soit 47 000 tonnes de cuivre, à remplacer après 25 ans. Après 25 ans à production d'énergie égale, une centrale nucléaire est à l'origine de la même quantité de substances nocives que le photovoltaïque. Cependant, il y a une différence et elle est importante. Tandis que chaque gramme de combustible nucléaire utilisé est mis à l'écart ou recyclé, les déchets nocifs des mines de cuivre sont laissés à l'abandon, emportés par les vents et les eaux, et continuent à empoisonner. Ainsi, à Antofagasta,

au nord du Chili, l'incidence des cancers du poumon et de la vessie chez les hommes est presque quatre fois plus élevée qu'à Santiago. Cette différence est due à l'effet de l'arsenic. Notre devise pour le photovoltaïque devrait donc être la suivante : oui, mais obligatoirement couplé au stockage et avec un concept de recyclage des panneaux et des batteries.»

*Applaudissements.*

## **2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge.**

**M. HIRSCHHEL** demande que le drapeau soit avancé, puis il invite toutes les Conseillères municipales et tous les Conseillers municipaux à se lever.

**M. HIRSCHHEL** lit le serment suivant : "Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer".

Il invite ensuite chaque Conseillère et Conseiller, à l'appel de son nom, à lever la main droite et à prononcer solennellement "Je le jure" ou "Je le promets".

**M. HIRSCHHEL** procède à l'appel nominal par ordre alphabétique et prend acte du serment prononcé par les Conseillères et Conseillers présents.

*Applaudissements.*

## **3. Election du bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2025 à mai 2026.**

**M. HIRSCHHEL** indique qu'il convient de procéder à la désignation des membres du bureau du Conseil municipal.

Conformément au règlement du Conseil municipal, les votes ont lieu à bulletin secret.

### **Election du président du Conseil municipal**

**M. SCHWOK** propose M. Jean-Eudes GAUTROT pour le groupe LJS - PVL.

Bulletins délivrés : 27

Bulletins rentrés : 27

*M. GAUTROT obtient 20 voix.*

*MM. HUTZLI et SCHWOK obtiennent chacun 1 voix.*

*Il y a 5 bulletins blancs.*

M. GAUTROT est élu président du bureau du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

M. GAUTROT remplace M. HIRSCHHEL.

**Le président** salue l'ensemble des personnes présentes, puis procède à l'assermentation de M. HIRSCHHEL, doyen d'âge. Il donne lecture du serment.

**M. HIRSCHHEL** prête serment.

**Le président** prend acte du serment de M. HIRSCHHEL.

### **Election du vice-président**

**M. MONNAT** propose Mme Mélina BARRAS CAVE pour le groupe PLR Veyrier.

Bulletins délivrés : 27

Bulletins rentrés : 27

*Mme BARRAS CAVE obtient 26 voix.*

*Il y a 1 bulletin blanc.*

Mme BARRAS CAVE est élue vice-présidente du bureau du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

### **Election du secrétaire**

**M. SUDRE** propose M. Yves MESOT pour le groupe Socialistes-Vert.e.s.

Bulletins délivrés : 27

Bulletins rentrés : 27

*M. MESOT obtient 25 voix*

*Il y a 2 bulletins blancs.*

M. MESOT est élu secrétaire du bureau du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

### **Election du vice-secrétaire**

**M. HUTZLI** propose M. Christophe ZURN pour le groupe Le Centre.

Bulletins délivrés : 27

Bulletins rentrés : 27

*M. ZURN obtient 26 voix.  
Il y a 1 bulletin blanc.*

M. ZURN est élu vice-secrétaire du bureau du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

### **Election du membre du bureau**

**M. SCHOCH** propose Mme Anne BATARDON-CHAVAZ pour Veyrier-Ensemble.

Bulletins délivrés : 27

Bulletins rentrés : 27

*Mme BATARDON-CHAVAZ obtient 25 voix.  
M. BARRO obtient 1 voix.  
Il y a 1 bulletin blanc.*

Mme BATARDON-CHAVAZ est élue membre du bureau du Conseil municipal.

*Applaudissements.*

**Le président** présente la formation définitive du bureau du Conseil municipal pour la période de juin 2025 à mai 2026 :

|                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| Président :       | M. Jean-Eudes GAUTROT    |
| Vice-présidente : | Mme Mélina BARRAS CAVE   |
| Secrétaire :      | M. Yves MESOT            |
| Vice-secrétaire : | M. Christophe ZURN       |
| Membre :          | Mme Anne BATARDON-CHAVAZ |

**Le président** cède ensuite la parole à M. ROBERT, Maire, pour les communications du Conseil administratif.

**M. ROBERT** s'exprime ainsi : «En préambule, j'aimerais dire le plaisir que j'ai à retrouver les deux tiers d'entre vous et souhaite la bienvenue aux Conseillers récemment élus. Je me réjouis de poursuivre, avec vous, les gros chantiers lancés ces derniers mois. Je pense évidemment à l'école des Grands Esserts, en phase de réalisation, mais également au bâtiment complémentaire à Bois-Gourmand ou au projet d'aménagement du périmètre de l'ancienne salle communale ; deux objets qui attendent leur autorisation de construire. Bien que le Conseil administratif n'ait pas encore formellement arrêté son programme de législature ni défini ses priorités, vous le savez déjà, d'autres projets seront lancés dans cette législature. Un des plus importants est certainement celui du réaménagement du centre sportif de Grand-Donzel qui doit permettre une mise aux normes des immeubles qui s'y trouvent.

Compte tenu des enjeux qui se dessinent, j'espère que la relation constructive qui s'est développée au cours des cinq dernières années, entre votre Conseil et le Conseil administratif, pourra se poursuivre. Or, la qualité d'une collaboration n'a rien d'inné ; elle se travaille. Pour que la politique, contrairement à ce qu'on entend parfois, ne se résume pas à l'art de faire passer des mensonges pour des vérités, il faut développer des valeurs. Cela passe par une communication transparente, une confiance réciproque entre le législatif et l'exécutif, le respect de nos prérogatives respectives et la recherche de solutions pour le bien commun. Dans ce cadre, si cet hémicycle donne naissance aux délibérations qui fixent les orientations politiques que le Conseil administratif a pour mission de concrétiser, je tiens à rappeler que c'est dans les commissions que le gros du travail se déroule et que c'est lors de discussions plus informelles que s'aplanissent parfois les différends. Je souhaite donc que cette première année puisse donner le "la" nécessaire à la réalisation de nos projets».

**M. ROBERT** se dit très heureux de présenter l'organisation des fonctions du Conseil administratif pour les années à venir.

Pour l'année 2025-2026 :

M. Christian ROBERT, Maire et Président  
Mme Aline TAGLIABUE, Vice-présidente  
M. Jean-Marie MARTIN, Membre

Pour l'année 2026-2027 :

Mme Aline TAGLIABUE, Maire et Présidente  
M. Jean-Marie MARTIN, Vice-président  
M. Christian ROBERT, Membre

Pour l'année 2027-2028 :

M. Jean-Marie MARTIN, Maire et Président  
M. Christian ROBERT, Vice-président  
Mme Aline TAGLIABUE, Membre

Pour l'année 2028-2029 :

M. Christian ROBERT, Maire et Président  
Mme Aline TAGLIABUE, Vice-présidente  
M. Jean-Marie MARTIN, Membre

Pour l'année 2029-2030 :

Mme Aline TAGLIABUE, Maire et Présidente  
M. Jean-Marie MARTIN, Vice-président  
M. Christian ROBERT, Membre

La répartition des dicastères se présente comme suit :

**Mme Aline TAGLIABUE** (suppléant : Jean-Marie MARTIN)

Social, culture et promotion environnementale, incluant : Petite enfance, Ecoles, Social et sport, Culture et manifestations, Energie et environnement et Transports publics.

Fonds de décoration, Fondation les Rasses, Fondation de la Cigogne, Centre de Loisirs de Veyrier (CLV).

**M. Jean-Marie MARTIN** (suppléant : Christian ROBERT)

Finances, sécurité, administration et promotion économique, incluant : Finances, Police municipale, Sécurité, Administration communale, Promotion économique, Parkings et \*Grands Esserts.

Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV), GLCT Téléphérique du Salève, ORPC Salève, Conseil consultatif du sport.

**M. Christian ROBERT** (suppléante : Aline TAGLIABUE)

Constructions et aménagement du territoire, incluant : Aménagement du territoire, Constructions et autorisations de construire, Gestion des bâtiments, PDCom, Routes et espaces verts et Gestion des déchets. \*Information.

ForêtGenève-Association genevoise des propriétaires forestiers.

\*Les domaines de l'Information et des Grands Esserts seront gérés de façon commune, mais sous la responsabilité du Conseiller administratif en charge pour les commissions, les intervenants extérieurs et l'Etat.

**Le président** s'exprime ainsi : «Monsieur le Maire, Madame et Monsieur les Conseillers administratifs, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, Madame la secrétaire générale, Mesdames, Messieurs, vous venez d'élire, à la Présidence du Conseil municipal, un néophyte en politique qui n'a jamais siégé dans un parlement. J'exercerai ma fonction fort de mon expérience de terrain dans la vie associative de notre commune et dans le respect du protocole. Soyez assurés que je veillerai à l'application stricte de l'article 11 du règlement du Conseil municipal, qui confère au Président la responsabilité de diriger les débats et de veiller à leur bon déroulement, de maintenir l'ordre et de faire respecter le règlement. Avec cinq groupes et sept partis politiques représentés dans cette assemblée, nous avons forcément des idées divergentes et des points de désaccord sur la politique à mener pour notre commune. Nous aurons, j'en suis sûr, des débats animés, mais chaque Conseillère et Conseiller municipal pourra s'exprimer librement et avec le respect de ses pairs. Réjouissons-nous de vivre dans un pays dont les institutions démocratiques font l'envie du monde entier. Installé à Veyrier avec ma famille depuis 25 ans, je travaille pour une entreprise genevoise à vocation internationale. Nombreux sont les Veyrites, actifs dans ces entreprises, qui font la prospérité de notre canton et de notre commune. Ils sont sous-représentés dans notre Conseil municipal, sans doute trop affairés à leurs activités professionnelles. Je m'efforcerai de compléter la riche palette de compétences que forme notre Conseil en amenant cette perspective du secteur privé dans la gestion de notre commune. Ces dernières années, le budget de fonctionnement de la commune a été établi sur une base de projections erronées des recettes fiscales. Je m'emploierai à partager ma connaissance de l'activité économique de notre canton pour affiner l'estimation des recettes fiscales de notre commune. L'enjeu de cette législature sera de gérer l'attractivité de Veyrier, qui se traduit par une densification rapide de son territoire. Par ma sensibilité Vert'libéral, j'œuvrerais pour un développement économique respectueux de notre patrimoine historique et naturel. Je ne peux terminer sans remercier mon épouse qui a présidé

ce Conseil et m'a transmis l'envie de m'investir pour notre belle commune. Vive la république et le canton de Genève, Vive Veyrier !»

*Applaudissements.*

#### **4. Nomination des membres aux diverses commissions**

**Le président** demande si quelqu'un souhaite prendre la parole en lien avec la désignation des membres des commissions municipales.

**Le président** se réfère à la liste des commissions remise.

##### **Finances**

MM. Jean-Eudes GAUTROT, Sinan KAPANCI, Yves MESOT, Yves MONNAT, Max MÜLLER, Alain PAUTEX et Fabrice SCHOCH.

**Le président** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 27 oui.

##### **Aménagement et constructions**

Mmes Méлина BARRAS CAVE, Anne BATARDON-CHAVAZ, Nicole EGLOFF, Valentine KUSTER et Kathia LEGER-WALRAVENS.

MM. Florian BARRO, Jean-Eudes GAUTROT, Charles HUTZLI, Joël JOUSSON, Max MÜLLER, Alain PAUTEX, Philippe SUDRE, Francisco TABOADA et Fabrice SCHOCH.

**Le président** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 27 oui.

##### **Affaires sociales, culture, sport et manifestations**

Mmes Anne BATARDON-CHAVAZ, Sandrine BERNHEIM-von ROTH, Marianne CHERBULIEZ, Marielena GAUTROT, Kathia LEGER-WALRAVENS, Valentine KUSTER et Céline SEVERIN-FORFAIT.

MM. Andreas BERNEY, William FERGUSON, Yves MESOT, Yves MONNAT, Francisco TABOADA, Nicolas VERNAZ et Christophe ZURN.

**Le président** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 27 oui.

##### **Sécurité, administration et naturalisations**

Mmes Sandrine BERNHEIM-von ROTH, Marianne CHERBULIEZ, Nicole EGLOFF, Marielena GAUTROT et Céline SEVERIN-FORFAIT.

MM. Sinan KAPANCI et Nicolas VERNAZ.

**Le président** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 27 oui.



**Energie et environnement**

MM. Florian BARRO, Andreas BERNEY, Bernard HIRSCHHEL, Joël JOUSSON, René SCHWOK, Philippe SUDRE et Christophe ZURN.

***Le président** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 27 oui.*

**Information**

Mme Anne BATARDON-CHAVAZ.

MM. William FERGUSON, Bernard HIRSCHHEL, Charles HUTZLI et René SCHWOK.

***Le président** met au vote ces propositions qui sont acceptées à l'unanimité – 27 oui.*

**M. ROBERT** annonce enfin avec joie la tenue d'une verrée à l'issue de cette séance d'installation solennelle, pour se retrouver et partager un moment agréable.

*Applaudissements.*

La séance est levée à 19h20.

La secrétaire générale

Le secrétaire  
du Conseil municipal

Le président  
du Conseil municipal

Pascale Lipawsky

Yves Mesot

Jean-Eudes Gautrot